

SUJETS POUR DEVOIRS ÉCRITS

- 1 — Vous êtes catéchumène. Qu'est-ce que cela veut dire et quels sont maintenant vos principaux devoirs?
- 2 — Racontez le Dimanche d'un bon protestant.
- 3 — Comment devez-vous nourrir votre âme?
- 4 — Quelles ont été la vie et l'œuvre de Moïse?
- 5 — Que pensez-vous des Prophètes d'Israël?
- 6 — Parlez de Jean-Baptiste, de sa prédication, de sa mort, de ses rapports avec Jésus.
- 7 — Quels sont les noms donnés à Jésus et que signifient ces noms?
- 8 — Citez une parole de Jésus qui vous a particulièrement frappé et dites pourquoi?
- 9 — Par quoi se manifeste la bonté du Père dans la parabole de l'enfant prodigue?
- 10 — Choisissez une Parabole et expliquez-la.
- 11 — Quel est, en dehors de la Passion, l'épisode de la vie de Jésus qui vous a le plus touché et pourquoi?
- 12 — Racontez la mort de Jésus et dites l'impression que vous fait cette mort?
- 13 — Cherchez les sept Paroles de la Croix et transcrivez-les.
- 14 — Pourquoi Jésus est-il éternellement vivant?
- 15 — Pourquoi voulez-vous prendre le Christ comme Sauveur?
- 16 — Quelles sont les raisons qui vous poussent à croire en Dieu?
- 17 — Comment le Christ a-t-il appelé Dieu et quels sentiments devons-nous avoir pour Lui?
- 18 — Comment comprenez-vous la repentance et la foi?
- 19 — Parlez de la conversion et de ses fruits.
- 20 — Pourquoi la sanctification est-elle nécessaire?
- 21 — Quelles sont les raisons qui vous poussent à croire à la vie future?
- 22 — Qu'est-ce que la prière et quels sont ses bienfaits?
- 23 — Que pensez-vous du jugement de Jésus sur Marthe et Marie?
(Luc X, 38-42).
- 24 — Pourquoi devez-vous être un chrétien actif?
- 25 — Quelle attitude devons-nous avoir vis-à-vis des peuples non chrétiens?
- 26 — De quelles façons montrerez-vous votre attachement à votre Église?
- 27 — Quelle est la signification de la Sainte-Cène et comment devez-vous vous y préparer?
- 28 — Pourquoi êtes-vous décidé à faire votre première Communion?
- 29 — Quelles sont, selon l'Évangile, les conditions du vrai bonheur?
- 30 — Pourquoi voulez-vous être, dès maintenant, un ouvrier du Royaume de Dieu?

APPENDICE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE (1)

CHAPITRE I^{er}. — L'Église apostolique

1. — **Les Disciples après la mort de Jésus.** Après la mort de Jésus, les disciples, un moment désarmés, se réunissent dans une chambre haute à Jérusalem soutenus par la certitude que le Christ est vivant. Ils restent en communion intime avec leur Maître bien-aimé et persévèrent dans la prière. (Actes 1, 12-14).

2. — **La Pentecôte.** Le jour de la Pentecôte (50 jours après Pâques), Dieu leur fait éprouver d'une façon toute spéciale la puissance de son Esprit. Ils se sentent fortifiés, réveillés spirituellement et leur foi devient conquérante. L'apôtre Pierre proclame publiquement que Jésus est le Messie promis par les anciens prophètes d'Israël et affirme la nécessité de la repentance et de la conversion. (Actes 2, 1-41).

3. — **L'Église primitive.** Les premiers chrétiens continuent à fréquenter le Temple de Jérusalem et à pratiquer les cérémonies de la Loi juive, mais ils constituent une communauté particulière qui deviendra l'Église et dans laquelle on entre par le baptême *au nom de Jésus*. Dans des réunions communes, ils rappellent les actes et les paroles de Jésus (*tradition orale*), prient avec ferveur, prennent des repas fraternels (*agapes*) au cours desquels ils célèbrent pieusement la Sainte-Cène. Il n'existe parmi eux aucune hiérarchie. Ils ne reconnaissent comme chef que Jésus-Christ. Leur foi est si fer-

(1) Cette Partie historique, jointe au Sections sur l'*Histoire Sainte* et l'*Histoire Évangélique* peut être utilisée pour les Ecoles de semaine ou du Jeudi. — Chaque paragraphe du présent Résumé peut faire le sujet d'une leçon particulière.

vente qu'elle se passe de liturgie et de symboles doctrinaux (1). De plus, ces hommes, à l'exemple de leur Sauveur, se distinguent par leur amour fraternel et leur esprit de sacrifice, (*les diacres, le partage des biens*. — Actes II, 42-47; VI, 1-7).

4. — **Les persécutions juives.** Cette Eglise de Jérusalem si vivante ne tarde pas à éveiller les soupçons et la haine des ennemis du Christ. Ceux qui ont crucifié le Maître persécutent les disciples. Pierre et Jean comparaissent devant le Sanhédrin (Actes IV et V) et le diacre Etienne est lapidé (*la beauté de sa mort*, Actes VII, 59-60).

5. — **La Mission chez les Juifs.** Les persécutions ne découragent pas les chrétiens. Chassés de Jérusalem, ils répandent l'Evangile dans la Judée, la Samarie et jusqu'en Syrie, à Antioche.

6. — **Saint Paul.** a) *Saul de Tarse.* Saul, né à Tarse, en Asie-Mineure, est à peu près contemporain de Jésus. Elevé à Jérusalem, il eut pour Maître le Docteur Juif Gamaliel et fit partie de la secte étroite des Pharisiens. Il participe comme témoin au supplice d'Etienne; il part pour Damas pour persécuter les chrétiens.

b) *Sa conversion.* Saul se convertit sur le chemin de Damas. (Actes IX, 1-9). Il eut la révélation de ce qu'était vraiment le Christ, crucifié par les hommes, glorifié par Dieu et éternellement vivant. Dès lors, Saul change complètement d'attitude. Il sent douloureusement son péché, mais il espère en la grâce de Dieu. Il veut devenir « l'esclave » et « l'ambassadeur » de Jésus-Christ avec lequel il s'efforce de s'identifier. Il sera désormais appelé : Paul, apôtre de J.-C.

c) *L'Evangile prêché aux Païens.* Paul rompt avec le Judaïsme et se sépare nettement des Judéo-Christiens qui ne voulaient former qu'une sorte de secte juive. Il proclame que l'homme est sauvé non par les cérémonies de la loi juive et les

(1) Le symbole dit « des apôtres » est en réalité du III^e siècle.

bonnes œuvres, mais par la foi du cœur. De plus, Paul comprend que l'Evangile convient à tous les hommes, quelles que soient leur condition et leur race.

Paul accomplit trois grands voyages missionnaires et fonde des communautés chrétiennes en Asie-Mineure, en Macédoine, en Grèce. Ces communautés sont recrutées chez les Juifs et plus encore chez les païens. Arrêté injustement par des Juifs fanatiques, il en appelle au Tribunal de l'empereur romain. Il est conduit à Rome où la tradition le fait mourir martyr, en l'an 64, pendant la persécution de Néron.

7. — **Ruine de Jérusalem.** Les Juifs se révoltèrent contre l'autorité romaine (66). Une guerre s'en suivit, Jérusalem fut prise et le Temple détruit (70). Les Judéo-Christiens disparurent. Les Juifs eux-mêmes, dispersés, n'eurent plus désormais de Patrie.

CHAPITRE II. — De l'âge apostolique à la conversion de Constantin

(Fin du I^{er} siècle à l'an 313)

1. — **Les Persécutions païennes.** De l'an 64 à l'an 313, c'est-à-dire pendant deux siècles et demi, les chrétiens furent persécutés par divers Empereurs romains. On leur reprochait d'être des impies ou des rebelles, parce qu'ils ne sacrifiaient pas aux idoles ou refusaient de rendre aux chefs de l'Etat des honneurs divins. On les accusait aussi d'immoralité à cause de leurs réunions, tenues en secret, pour essayer de déjouer les recherches.

Les plus cruelles de ces persécutions furent exercées sous Néron (64), Trajan (110), Marc-Aurèle (177), Septime-Sévère (202), Décius et Valérien (249 à 253), Dioclétien (303).

2. — **Les martyrs.** Pendant ces persécutions, les Chrétiens furent admirables de courage et d'abnégation. Ils proclamèrent

leur foi au milieu des plus affreuses souffrances. Leur héroïsme remuait les consciences et gagnait à la cause de l'Evangile de nouveaux adeptes (*martyres de l'évêque Polycarpe à Smyrne ; de l'évêque Pothin et de l'esclave Blandine à Lyon ; de Félicité et de Perpétue à Carthage*).

3. — **La fin des persécutions.** L'Empereur Constantin se convertit au Christianisme, non par conviction personnelle ou par tout autre souci d'ordre spirituel, mais par politique et par intérêt (1). En 313, il accorda par l'Edit de Milan la liberté de conscience et restitua à l'Eglise et aux chrétiens les biens qui leur avaient été confisqués.

4. — Organisation de l'Eglise chrétienne.

a) **Le Clergé.** A l'origine, tous les chrétiens étaient égaux, mais les Eglises se développant, on éprouva le besoin de mettre à leur tête, pour régler les difficultés et entretenir la piété, un Conseil d'Anciens (presbytres) (2). Ces presbytres étaient élus par les fidèles et se répartissaient les fonctions : prédication, administration, œuvres charitables, etc., suivant leurs capacités (*charismes*). De bonne heure, ils paraissent avoir eu à leur tête un président appelé l'Ancien (II et III Jean) ou l'évêque (Actes xx, 28; Philip. I, 1; I Tim. III, 1). De plus en plus, l'évêque, séparé des laïques, s'arrogea le droit exclusif de diriger l'Eglise, de prêcher et d'administrer les sacrements. Puis, les évêques établirent entre eux une hiérarchie calquée sur l'administration romaine. Les évêques des chefs-lieux de provinces devinrent les supérieurs des évêques des Eglises moins importantes de leur ressort (3) sous le nom de métropolitains (archevêques). Les évêques des Capitales (Rome et Constantinople), et principalement l'évêque de Rome, qui se prétendait le successeur de Saint-Pierre, visèrent à la primauté.

(1) A la fin du III^e siècle, la moitié de la population de l'Empire était gagnée au Christianisme.

(2) C'est de ce mot presbytre qu'est dérivé le mot : prêtre.

(3) Par la suite, le titre d'évêque fut réservé au chef d'un diocèse.

b) **Le Culte et les Sacrements.** On supprima les agapes et le service divin fut célébré le Dimanche matin en souvenir de la résurrection de Jésus, placée, suivant la tradition, le premier jour de la semaine juive. Le culte se composait de prières, de chants, de lectures et d'explications bibliques. Il prend des formes de plus en plus arrêtées. Pendant les persécutions, les chrétiens se réunissaient dans des maisons privées ou dans des endroits retirés (*catacombes*).

Le baptême (par immersion) n'était donné, à l'origine, qu'aux adultes qui, après avoir été catéchumènes, professaient leur foi et prenaient des engagements solennels et publics. A partir du III^e siècle, la coutume s'établit aussi de baptiser les petits enfants (par aspersion). La Cène avait lieu après le culte; elle était réservée aux chrétiens reçus dans l'Eglise et était administrée sous les espèces du pain et du vin. Des éléments superstitieux, qui se développèrent pendant la période suivante, commencent à pénétrer le baptême et la Sainte-Cène.

5. — **La vie des chrétiens.** Durant cette époque, les chrétiens se distinguent par leur piété, leur moralité et leur charité. Ils donnent l'exemple des vertus évangéliques et leur vie est une vraie et efficace prédication. Ceux d'ailleurs qui se relâchaient (*lapsi*) n'étaient réintégrés dans l'Eglise qu'après la confession publique de leurs péchés et de sévères pénitences. Certains, par mépris du corps et par répulsion pour le monde, commencent à se vouer à l'ascétisme.

6. — **Quelques grands noms.** 1^o Les Pères apostoliques, qui passent pour avoir connu les Apôtres ou leurs disciples immédiats : *Clément Romain ; Papias ; Hermas ; Ignace*, évêque d'Antioche ; *Polycarpe*, évêque de Smyrne.

2^o Les Pères apologistes grecs : *Justin Martyr ; Irénée*, évêque de Lyon ; *Clément d'Alexandrie*, directeur d'une école célèbre; et surtout *Origène* (185-254), penseur profond et écrivain infatigable.

3^o Les Pères apologistes latins : *Tertullien* (150-220) et *Cyprien* (200-258).

CHAPITRE III. — De Constantin à la Réformation

(Du IV^e au XVI^e siècle)

1. — **Conséquences de la conversion de Constantin.** Le Christianisme étant devenu la religion officielle de l'Etat, les païens entrèrent en masse dans l'Eglise à la suite de l'Empereur, mais sans être réellement convertis. Ils apportèrent avec eux des idées, des habitudes, des pratiques erronées, grossières, superstitieuses. L'Eglise chrétienne perdit par suite bien vite de sa pureté et de sa fidélité.

D'autre part, le contact prolongé avec les peuples barbares qui envahirent l'Empire romain vint diminuer aussi sa spiritualité.

2. — **Formation du Catholicisme.** Nous assistons pendant cette période à la formation du Catholicisme romain qui manifeste cette déviation de la religion chrétienne et nous apparaît comme infidèle à Jésus-Christ et à l'Eglise primitive.

3. **La Papauté.** Le Clergé, voué au célibat, formant une caste tout à fait à part, régent les laïques et devient l'intermédiaire nécessaire entre Dieu et les hommes. Les évêques de Rome, sous le nom de *papes*, veulent dominer le pouvoir civil (Grégoire VII, Innocent III, Boniface VIII) et diriger souverainement l'Eglise tout entière (1). A plusieurs reprises, le trône pontifical est occupé par des papes indignes qui ne font qu'augmenter le désordre de l'Eglise (*les Borgia*).

Les prétentions de la papauté provoquèrent le schisme d'Orient. L'Eglise d'Orient, surnommée *grecque* ou *orthodoxe*, se constitue à part sous la direction du patriarche de Constantinople, rival du pape de Rome (1054).

(1) Tout en admettant la suprématie du pape, l'Eglise catholique reconnaît l'autorité souveraine des Conciles jusqu'en 1870. L'un des plus célèbres est le Concile de Trente (1545). Mais les Conciles furent rarement convoqués et ils ont été supprimés en principe et en fait par le Concile du Vatican (1870) qui décréta l'*infaillibilité* du pape.

4. — **Le Dogme.** Les doctrines ou dogmes catholiques sont promulgués par des Conciles et imposés aux fidèles qui n'ont pas le droit de les discuter. Plusieurs de ces doctrines, subtiles, voulant expliquer l'Inexplicable (Trinité, deux natures du Christ), erronées ou formées de représentations grossières (personnalité du diable, purgatoire, assumption de la Vierge, transsubstantiation, action magique des sacrements, confession obligatoire, indulgences, autorité absolue du prêtre, etc.), sont à l'opposé des principes si simples, si vivants et si profondément religieux de Jésus-Christ (1).

Ceux qui s'écartent de ces doctrines réputées seules orthodoxes sont déclarés *hérétiques*, excommuniés et persécutés sans pitié (*l'Inquisition, Torquemada*).

5. — **Le Culte.** Le culte se revêt de formes pompeuses (encens, cierges, autels et chapelles richement décorés, vêtements sacerdotaux). Célébré en latin, dans une langue que le peuple ne tarde pas à ne plus comprendre, il prend de plus en plus une tournure liturgique, rituelle et superstitieuse. On se met à vénérer les images, les statues, les reliques; on institue des pèlerinages; on multiplie les fêtes. La prière se transforme en récitation mécanique (chapelet, litanies). La prédication est délaissée et finalement supprimée. Au lieu d'adorer Dieu, on s'adresse de préférence à la Vierge et aux Saints, jugés plus accessibles. Le culte se concentre surtout dans la Messe qui prend une grande importance, par suite du caractère miraculeux donné à la Sainte-Cène.

6. — **Les Sacrements.** Sous l'influence païenne, la Cène, cérémonie symbolique à l'origine, se matérialise et finit par prendre un caractère purement magique. Le vin de la Communion, enlevé aux laïques, le pain, remplacé par l'*hostie*, sont censés, après la cérémonie liturgique effectuée par le prêtre, devenir *réellement corps et sang de Jésus-Christ* (transsubstantiation). Ce sacrifice du Christ, soi-disant réalisé à nouveau sur l'autel

(1) Nous ne prétendons pas cependant que les dogmes du catholicisme soient tous dénués de vérité spirituelle.

(*eucharistie*), devient le centre du Culte. On pense que la Messe, dite à l'intention de telle ou telle personne, peut servir à expier les péchés des vivants et aussi à libérer les âmes retenues dans le *Purgatoire*.

Le baptême, administré aux petits enfants, est censé enlever le péché originel et, dès lors, est regardé comme nécessaire au salut.

Cinq autres sacrements sont ajoutés au Baptême et à l'Eucharistie : la Confirmation, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordination (des prêtres), le Mariage.

7. — **La vie morale.** Le Moyen-Age croit que l'idéal chrétien est représenté par l'idéal monastique. De là deux morales : l'une, supérieure, pratiquée par les prêtres et surtout par les moines; l'autre, inférieure, à l'usage des laïques. L'Eglise se figure que ceux qui pratiquent la morale supérieure font plus que leur devoir (œuvres surrogatoires) et acquièrent des mérites qu'elle reverse sur les simples fidèles, sous la forme d'*indulgences*. Le salut devient une affaire de calcul et de commerce. La pratique des dévotions extérieures remplace la foi du cœur. Si la peur de l'enfer terrorise les consciences, le formalisme les endort, et l'ignorance rend les âmes serviles et superstitieuses. La morale évangélique pure, désintéressée, avec ses exigences et ses saintes joies, s'évanouit.

8. — **Quelques points lumineux.** Pendant cette période, l'Eglise catholique a compté quelques grands noms. Dans le monde grec : *Eusèbe* (270-340), *Athanase* (296-373), *Jean Chrysostôme* (347-407). Dans le monde latin : *Jérôme* (331-420), *Ambroise* (340-397) et surtout *Saint-Augustin* (354-430).

Plus tard il faut signaler : *Alcuin* (735-804), *Jean Scot Erigène* (IX^e s.), *Anselme de Cantorbéry* (1033-1109), *Abélard* (1079-1142), *Saint François d'Assise* (1182-1226), *Thomas d'Aquin* (1226-1274).

Il est juste de reconnaître que l'Eglise catholique s'est efforcée de discipliner les peuples barbares. Elle a aussi ouvert des écoles, inspiré les Croisades, élevé de magnifiques cathédrales

(arts byzantin, roman, gothique). Elle a voulu adoucir les mœurs féodales (*Trêve de Dieu, Chevalerie*).

9. — **Les Précurseurs de la Réforme.** L'Eglise voit se dresser contre elle des hommes et des groupes d'hommes qui dénoncent ses erreurs et ses abus. Tous s'appuient sur la Bible qui est, à la fois, leur nourriture spirituelle et leur moyen de défense. Les *Albigéens* dans le Midi de la France, les *Pauvres de Lyon*, avec leur chef Pierre Valdo, les *Vaudois* dans les Alpes du Piémont et du Dauphiné, forment des mouvements religieux réprimés par le fer et le feu. Il y eut aussi des protestations individuelles : *Jean Wiclef* (1324-1384) en Angleterre — *Jean Huss* et *Jérôme de Prague* en Bohême, tous les deux brûlés à Constance, l'un en 1415, l'autre en 1416. — *Savonarole*, en Italie, brûlé à Florence, en 1498. — Héros et martyrs de la conscience et de la liberté religieuse, ils préparent les voies aux grands réformateurs.

CHAPITRE IV. — La Réformation

(XVI^e siècle)

1. — **Les causes de la Réformation.** Malgré les services qu'elle a rendus, l'Eglise catholique est infidèle au Christ par sa hiérarchie sacerdotale, son culte, ses sacrements, ses dogmes, son esprit superstitieux, formaliste et autoritaire. Au XVI^e siècle, favorisé par le réveil général des esprits (*la Renaissance, les grandes découvertes: imprimerie, Amérique, théorie de Copernic*), un grand mouvement réformateur se produisit. La Réforme n'a pas voulu créer une religion nouvelle : mais elle a voulu restaurer la religion chrétienne, en la débarrassant de la tutelle de l'Eglise romaine et en la ramenant aux sources mêmes de l'Evangile. La Réforme est née d'un ardent besoin de liberté spirituelle, de foi profonde, de moralité supérieure.

2. — **Luther.** a) *Sa Vie.* Il est né en Saxe, en 1483, de parents pauvres et pieux. Montrant de bonne heure le désir de

s'instruire, il étudie tour à tour à Magdebourg, Eisenach et Erfurt. A la suite d'une profonde crise spirituelle, il entre au couvent d'Erfurt, mais les dévotions les plus strictes ne lui rendent pas la paix de l'âme. C'est alors qu'il commença à lire la Bible (*la Bible enchaînée*).

Nommé prédicateur et professeur à Wittenberg, il met le Saint-Livre à la base de son enseignement. Un voyage à Rome (1510) lui fait voir de près des turpitudes qui le scandalisent. En 1517, un moine, Tetzel, vient vendre à Wittenberg des Indulgences. Luther, indigné par ce honteux trafic, affiche, le 31 Octobre, ses 95 thèses contre les Indulgences où il expose ses idées sur la vraie repentance et sur le salut par la foi. Le pape, après lui avoir envoyé en vain deux légats, l'excommunie. Luther brûle publiquement la bulle d'excommunication. Traduit devant la diète de Worms (1521), il défend énergiquement ses principes religieux. Soutenu par une bonne partie de l'opinion publique et par quelques princes, il peut poursuivre son œuvre de rénovation chrétienne. Il meurt à Eisleben, en 1546.

b) *Son Œuvre*. Luther a été le grand réformateur de l'Allemagne. Son premier travail fut de traduire la Bible en langue allemande. C'est sur la parole de Dieu, contenue dans la Bible et expliquée au peuple, qu'il s'appuie. Il s'est efforcé d'empêcher la Réforme de tomber dans des excès répréhensibles (*Révolution des paysans*). Il a voulu formuler les croyances de son Eglise; (*Confession d'Ausbourg*) (1). Ses écrits, répandus à profusion, portèrent au loin son enseignement. Sa piété chaude et vivante, sa parole familière et imagée, son caractère enthousiaste, gagnaient les sympathies. On peut lui reprocher de s'être trop appuyé sur la puissance temporelle des princes allemands d'avoir trop séparé (contrairement à Calvin) la foi chrétienne de la vie sociale et de n'avoir pas rompu complètement avec certaines théories catholiques (*consubstantiation*).

(1) Préparée par Luther et quelques autres théologiens et rédigée définitivement par Mélanchton.

3. — **Zwingli**. Zwingli est né en Suisse, dans le canton de Saint-Gall, en 1484. Il fit de bonnes études et fut nommé curé à Glaris (1506-1516). Comme Luther, il entra dans un couvent, à Einsiedeln. Scandalisé par l'attitude des pèlerins et la vente des Indulgences, il s'éleva contre les pratiques superstitieuses qu'il voyait usitées. Nommé prédicateur à Zurich, il s'attacha à expliquer les enseignements bibliques, et, en 1525, les autorités de la ville abolirent la Messe et instituèrent le culte évangélique. Il fut tué au combat de Cappel (1531), alors qu'il reconfortait les mourants. Ses dernières paroles furent : « Ils peuvent tuer le corps, mais ils ne peuvent tuer l'âme ».

Par son talent, son haut spiritualisme (*ses idées sur la Sainte-Cène*), sa fidélité chrétienne, Zwingli a exercé une profonde influence dans la Suisse allemande.

4. — **Farel**. Né à Gap, en 1489, Farel étudia à Paris et à Meaux avec Lefebvre d'Étaples qui lui fait connaître les enseignements bibliques. Il contribue à fonder cette petite Eglise de Meaux, née sur notre sol national, sans influence étrangère, premier fruit de la Réforme française. Chassé par la persécution, Farel mène une vie errante, mais active. Il évangélise le Dauphiné, le pays de Montbéliard, puis, il se rend en Suisse, à Bâle et à Genève. Dans cette dernière ville, il arrive à assurer le triomphe de la Réforme. Se sentant débordé, il retient Calvin auprès de lui (*leur entrevue*). Banni de Genève avec Calvin (1538), il se consacre au ministère pastoral à Neuchâtel et y meurt en 1665.

Par sa nature ardente, par son zèle, par sa prédication impulsive, Farel a été un des plus dévoués missionnaires de la Réforme.

5. — **Jean Calvin**. a) *Sa vie*. Jean Calvin est le grand Réformateur de langue française. Il est né à Noyon, en Picardie, en 1509. Sa famille était pieuse et dévouée à l'Eglise. Son père, secrétaire de l'évêché, l'envoie à Paris, puis à Orléans et à Bourges, pour y étudier le droit. La lecture de la Bible com-

mence à l'éclairer et le pousse à abandonner le droit pour la théologie. Il retourne à Paris et devient le prédicateur du petit noyau de protestants qui s'y était formé. Chassé par la persécution, il se rend à Angoulême, parcourt la Saintonge et le Poitou et va se réfugier à Nérac, auprès de Marguerite de Valois (1), qui abritait déjà Lefebvre d'Étaples. La persécution continuant, il passe en Suisse. A Bâle, en 1536, il rédige son admirable *Institution chrétienne*, dédiée à François I^{er}. Après un court séjour en Italie, il passe par Genève, où Farel le décide à rester. Les deux Réformateurs transforment la ville, mais sont chassés par les *libertins* (1538). Calvin va séjourner à Strasbourg et est rappelé à Genève (1541). C'est là qu'il poursuit son œuvre jusqu'à la fin de sa vie (1564) avec ses collaborateurs, en particulier Théodore de Bèze. Il mourut pauvre comme il avait vécu; on ignore l'emplacement de sa tombe.

b) *Son œuvre*. Calvin a déployé une activité extraordinaire. Théologien, prédicateur, professeur, organisateur, il a su marquer d'une forte empreinte la Réforme française naissante. A Genève, il institue le *Consistoire*, la *Compagnie des Pasteurs*, le *Collège* et l'*Académie*. Il réglemente le culte auquel il rend sa simplicité première. Il condamne et réprime tout ce qui est contraire à la saine morale. Il entend que les principes chrétiens pénétrant et régissent tous les domaines : celui de la littérature, des arts, de la vie sociale comme celui de la vie intérieure. Jusqu'à son dernier souffle, il a commenté les Saintes Ecritures, instruit une multitude d'étudiants; soutenu de ses conseils et de ses directions les Eglises Réformées de France persécutées. Il s'est distingué par son spiritualisme chrétien (*la Cène*), son humilité, son austérité, son dévouement absolu. On peut considérer certaines de ses conceptions comme erronées (*la prédestination*) et on doit condamner ses excès d'intransigeance (*supplice de Servet*); il n'en reste pas moins que Calvin est une pure gloire protestante et française.

(1) Reine de Navarre.

CHAPITRE V. — L'Eglise Réformée de France des origines à l'Edit de Nantes (1598)

1. — **Les Eglises Réformées sous François I^{er}** (1515-1547). Les premiers partisans des idées nouvelles se réunissent à Meaux, en 1512, auprès de Lefebvre d'Étaples, professeur de l'Université de Paris, qui avait traduit une partie de la Bible en français et enseignait le salut par la foi. Lefebvre d'Étaples convertit la sœur de François I^{er}, Marguerite de Valois. Mais après l'affaire des *placards*, et désireux de garder l'appui du pape, François I^{er} persécute les protestants (*les premiers martyrs* : Jacques Pavanne, Jean Leclerc (1524), Louis de Berquin (1529), extermination des *Vaudois* (1545).

2. — **Henri II** (1547-1559). La persécution continue, violente (*supplice d'Anne du Bourg*). Malgré les bûchers, des églises se forment sur le modèle de celle de Genève. En 1559, à lieu, à Paris, le premier Synode général réformé. Cette assemblée donne à l'Eglise Réformée de France une base démocratique; elle vote une Confession de foi et une discipline.

3. — **François II** (1559-1560). Sous ce règne très court, les partis s'organisent. Les catholiques ont pour chefs les Guises fanatiques; les protestants se rangent sous la bannière des Châtillons et des Bourbons. La reine-mère, Catherine de Médicis, sans scrupules, flatte tantôt les uns, tantôt les autres, pour maintenir son pouvoir. Le chancelier Michel de l'Hospital fait entendre la voix et donne l'exemple d'une noble tolérance.

4. — **Charles IX** (1560-1574). Pendant la minorité de Charles IX, la régence fut confiée à l'astucieuse Catherine de Médicis. Michel de l'Hospital s'efforce de pacifier les esprits. Le Colloque de Poissy (1561), où le parti protestant est représenté par Théodore de Bèze (*la confession des péchés*), ne réussit pas à créer une entente. Les réformés recrutent sans cesse des adhérents dans toutes les classes de la société. En 1561, 2000 églises sont « dressées ». La moitié du Royaume est gagnée à la Réforme. L'Edit de Janvier 1562 permet aux protestants de célébrer leur culte en dehors des villes.

A ce moment, les Guises s'efforcent de reprendre le pouvoir. En Mars 1562 a lieu le *massacre de Vassy*. Les protestants poussés à bout par les violences, les exterminations exercées sans la moindre apparence de justice, prennent les armes. Les Guises, avec leurs partisans, se montrent leurs adversaires acharnés. Les uns et les autres font appel à l'étranger et les *guerres de religion*, coupées par des paix boiteuses, ensanglantent la France pendant 30 ans (1562-1593).

Le 24 Août 1572 a lieu à Paris, à l'occasion du mariage de Henri de Navarre avec la sœur du roi, et sur l'instigation de Catherine de Médicis et des Guises, le *massacre de la Saint-Barthélemy*. La noblesse protestante est égorgée, et parmi les victimes se trouve l'*Amiral Gaspard de Coligny*. Ce massacre est suivi, en province, de tueries semblables.

5. — **Henri III** (1574-1589). Sous Henri III, les guerres de religion continuent. Le fils de Jeanne d'Albret, Henri de Navarre, devient le chef militaire des protestants. Les Jésuites organisent la *Ligue*, association destinée, dans leur esprit, à écraser la Réforme.

6. — **Henri IV** (1589-1610). L'*Édit de Nantes* (1598). Henri de Navarre crut devoir changer de religion pour monter sur le trône. Cependant, devenu Henri IV, il se souvint de ses anciens coreligionnaires et leur accorda l'*Édit de Nantes* qui mit fin aux guerres religieuses. Les protestants obtenaient la liberté de conscience, le droit de célébrer leur culte, mais seulement dans les villes où il était déjà établi et dans les châteaux, l'admission aux charges de l'Etat, des places de sûreté et des Académies.

7. — **Les Huguenots célèbres**. *Coligny*, grand capitaine et grand chrétien — *Duplessis-Mornay* — *Agrippa d'Aubigné*, soldat et poète — *Clément Marot*, qui mit les psaumes en vers — *Bourgeois et Goudimel*, qui les mirent en musique — *Ambroise Paré*, le père de la chirurgie française — *Bernard Palissy*, le célèbre potier — le peintre *Jean Cousin* — les sculpteurs *Jean Goujon* et *Ligier Richier* — les Estienne, imprimeurs — *Sébastien Castellion* — *Sully*, le grand ministre de Henri IV, etc...

A côté de ces grands noms, il faut signaler la foule obscure des confesseurs et des martyrs, et de tous ceux qui, dans leur

vie de chaque jour, faisaient resplendir les vertus évangéliques au point que l'austérité et la probité des huguenots étaient devenues proverbiales.

CHAPITRE VI. — L'Église Réformée de France de l'Édit de Nantes (1598) à la Révolution (1789)

1. — **Le Régime de l'Édit de Nantes**. Après 30 ans de guerres civiles et toutes sortes de tribulations, l'*Édit de Nantes* — bien qu'il n'accordât pas la liberté comme nous l'entendons — fut considéré comme une délivrance et accueilli avec joie. Près de 800 églises sont reconstituées. Les Synodes se réunissent ; les écoles et les académies ouvrent leurs portes. Les Protestants s'efforcent de se réorganiser en conformité avec la loi.

2. — **Louis XIII** (1610-1643). L'assassinat de Henri IV, le fanatisme de la régente Marie de Médicis, des contestations injustes, poussèrent les Protestants à s'organiser de nouveau militairement. Richelieu mit le siège devant La Rochelle, prit la ville, et, par l'*Édit de grâce* (1629), il enleva aux Réformés leurs villes de sûreté et brisa leur puissance militaire.

En 1637, le Synode national d'Alençon recense, en France, 806 églises desservies par 641 Pasteurs.

3. — **Louis XIV** (1643-1715). Sous le ministère de Mazarin, les Réformés connurent un temps de répit, mais, à partir de l'avènement de Louis XIV (1661), les Jésuites, devenus tout puissants, leur font enlever petit à petit leurs libertés si chèrement acquises. Tous les moyens sont employés pour obtenir des conversions : la ruse, l'appât du gain, l'intimidation, la violence. On essaye de les acheter à prix d'argent (*la Caisse Pellisson*). Quand ils refusent d'abjurer, on les soumet aux *Dragonnades*. Les hommes sont envoyés sur les galères ; les femmes jetées en prison où enfermées à la *Tour de Constance* ; les enfants élevés dans les couvents.

4. — **Révocation de l'Édit de Nantes** (1685). Finalement l'*Édit de Nantes*, déclaré perpétuel et irrévocable par Henri IV, est déchiré. L'exercice de la Religion réformée est

interdit dans toute l'étendue du Royaume. Les Temples doivent être démolis. Les Protestants sont tenus de se convertir sous peine des plus terribles châtimens. On donne quinze jours aux Pasteurs pour quitter le pays. En 1686, les Jésuites obtiennent que la tête des Pasteurs restés en France soit mise à prix.

5. — **L'Exil.** Malgré les ordres du roi, plus de 200.000 protestants (1) quittèrent leur patrie, préférant l'exil à la servitude. Bravant les plus grands dangers, ils se rendirent en Suisse, en Hollande, en Angleterre, en Prusse et même en Amérique.

6. — **Le Désert.** Les protestants restés en France demeurèrent, en grand nombre, fidèles à leur foi, soutenant leur piété et leur courage par le culte de famille et la lecture de la Bible. Des Pasteurs, au péril de leur vie, se mirent à tenir des assemblées dans des endroits déserts (gorges de montagnes, grottes, bois, bords de la mer, vallées écartées). Ces assemblées étaient souvent surprises par les dragons du roi et les peines les plus sévères continuaient à être appliquées aux huguenots mis hors la loi, traités en véritables parias.

7. — **Les Camisards.** Des atrocités commises impunément (*l'intendant Bâville, l'abbé Du Chayla*) provoquèrent dans les Cévennes le soulèvement des Camisards. Ceux-ci, soutenus par la piété exaltée des prophètes (*Esprit Séguier*), et dirigés par des chefs militaires intrépides (*Laporte, Roland, Cavalier*), soutinrent une guerre de deux ans contre les armées royales (1702-1704). Il fallut diriger contre eux trois expéditions, dont la dernière commandée par le maréchal de Villars. Cavalier se rendit, l'héroïque Roland fut tué et le soulèvement, qui n'avait d'autre but que la liberté de conscience, fut étouffé dans le sang.

8. — **Louis XV** (1715-1774). *La Restauration des Eglises Réformées.* Deux grands noms, ici, doivent être cités : *Antoine Court* (1696-1760) et *Paul Rabaut* (1718-1794).

Antoine Court travailla vaillamment à la restauration des Eglises Réformées. Malgré la loi inique, il reconstitue les églises locales, rétablit les synodes, crée un corps pastoral régulière-

(1) Certains historiens disent 300.000.

ment préparé à l'accomplissement de sa tâche. Il fonde à cet effet le Séminaire de Lausanne qu'il dirige lui-même (1729).

Paul Rabaut, pasteur à Nîmes, continue son œuvre. Pendant 50 ans, il se consacre au service des Eglises, bravant les persécutions, avec un zèle et un dévouement admirables.

Cependant, vers 1760, sous la poussée de l'esprit public, sous l'influence en particulier de Voltaire (*affaires Calas et Sirven*), les idées de tolérance font de grands progrès. Les Jésuites sont expulsés en 1763. Mais les édicts contre les protestants, s'ils ne sont pas toujours appliqués avec la même rigueur, subsistent néanmoins.

9. — **Louis XVI** (1774-1789). La monarchie absolue tombe en décadence. La raison s'émancipe et l'opinion condamne le fanatisme et la haine. Philosophes, moralistes, sociologues, hommes d'Etat, réclament la liberté de conscience (*les Encyclopédistes, Turgot, Malesherbes*). Si elle n'est pas encore dans les lois, la liberté est de plus en plus dans les mœurs. Les derniers galériens pour la foi sont libérés en 1775. Louis XVI, en 1787, promulgue *l'Edit de Tolérance* qui permet aux protestants de résider en France et leur donne un état-civil.

10. — **La Liberté Religieuse** (1789). La Révolution française de 1789 accorde aux protestants non pas seulement la tolérance, mais la pleine liberté de conscience et de culte.

La Déclaration des Droits de l'Homme affirme que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses ». L'ère des persécutions est définitivement close.

CHAPITRE VII. — L'Eglise Réformée de France de la Révolution (1789) à nos jours

A — De 1789 au Synode national de 1872

1. — **De l'Assemblée Constituante au Consulat** (1789-1799). *Rabaut Saint-Etienne*, fils de Paul Rabaut, président de l'Assemblée Constituante et membre de la Convention, fut le défenseur éloquent de la liberté religieuse. Les registres de l'état-civil, enlevés aux prêtres, furent confiés à des fonction-

naires de l'Etat. Les protestants, remis sur le pied d'égalité avec les autres citoyens français, purent recouvrer leurs biens confisqués et se virent réintégrés dans tous leurs droits. Malheureusement, la Révolution n'évita pas les excès. Rabaut Saint-Etienne fut guillotiné en 1793. Pendant la sombre période de la Terreur, les temples, comme les églises, furent fermés, et une vague antireligieuse très violente passa sur la France.

Après la chute de Robespierre (1794), le besoin d'ordre dans le domaine politique se fait de plus en plus sentir ; le sentiment religieux comprimé par l'athéisme et non satisfait par le culte officiel de l'« Être Suprême », trouve un renouveau de force et de vie. La Constitution de l'an III (1795) permet de rouvrir les édifices du Culte et accorde aux chrétiens de droit de manifester leurs convictions religieuses. Les Protestants, avec l'aide du pouvoir civil, vont pouvoir réorganiser leurs Eglises.

2. — **Le Consulat** (1799-1804). *Le Concordat et les Articles Organiques*. Bonaparte, premier consul, après avoir signé avec le Pape un Concordat, prit la même mesure (1802) vis-à-vis de l'Eglise Réformée et de l'Eglise Luthérienne de France dans les « Articles organiques » (appendice au Concordat). Les Eglises protestantes, devenues officielles, sont placées sous la protection de l'Etat qui relève les temples et assure un traitement aux pasteurs ; mais la Constitution imposée n'est pas fidèle aux traditions huguenotes. L'Eglise locale est remplacée par l'*Eglise Consistoriale*, groupement arbitraire de 6000 protestants, ne pouvant s'étendre d'un département à l'autre ; les fidèles les plus imposés sont seuls électeurs ; le Synode national est supprimé ; les pasteurs, présentés par les Eglises, ne sont nommés qu'après approbation par le gouvernement.

3. — **Napoléon I^{er}** (1804-1815). Rendues au libre exercice de leur culte et libérées d'une bonne partie de leurs dépenses, les Eglises protestantes reprennent leur vie régulière, mais se laissent aller aussi à l'indifférence et à la routine. Le Protestantisme, d'ailleurs, est bien diminué. En 1806, il n'y a que 78 églises consistoriales avec 171 postes de pasteurs, et, malgré quelques grands noms (*Oberlin, Samuel Vincent*), les églises montrent peu d'activité et de vie.

4. — **Louis XVIII et Charles X** (1815-1830). Ces rois très catholiques rendent à la religion romaine le titre de religion d'Etat. Ils n'osent pas cependant abolir le Concordat accordé aux protestants qui, malgré quelques vexations de détail, purent continuer leur œuvre. A cette époque, au sein de nos Eglises, se produit un puissant « Réveil » qui se continue pendant la période suivante (*Adolphe Monod*, 1802-1856). Les hommes du Réveil, tout en faisant preuve d'une certaine étroitesse doctrinale, ont su réchauffer la piété et stimuler l'activité chrétienne.

De nombreuses Sociétés viennent témoigner de la vitalité du Protestantisme. Signalons en particulier : *La Société biblique de Paris*, 1819 ; *la Société des Traités religieux*, 1821 ; *la Société des Missions*, 1822 ; *la Société pour l'encouragement de l'Instruction primaire parmi les protestants de France*, 1829.

5. — **Louis-Philippe et la 2^{me} République** (1830-1852). La Révolution de 1830 rétablit l'égalité des cultes. Sous Louis-Philippe, le Protestantisme développe le nombre de ses paroisses, de ses écoles et de ses œuvres ; *Institution des Diaconesses*, 1841 ; *Colonie de Sainte-Foy*, 1842 ; *Société Centrale d'Evangelisation*, 1843 ; *Asiles de Laforce*, créés par le grand philanthrope John Bost, 1848.

En 1848 eut lieu à Paris un Synode National « officieux ». On y agita la question des Confessions de foi obligatoires et de la Séparation des Eglises et de l'Etat. Le Synode s'étant prononcé contre la Séparation, quelques-uns de ses membres se séparèrent et fondèrent « l'Union des Eglises Libres ».

6. — **Le Second Empire** (1852-1870). Le décret du 26 Mars 1852 rectifia d'une façon heureuse les Articles Organiques de 1802 (Concordat). Le suffrage universel est rétabli ; la paroisse locale, remise sur pied, est administrée par un Conseil Presbytéral ; les Consistoires groupent un certain nombre d'églises voisines et un Conseil Central est créé pour représenter auprès du gouvernement les intérêts généraux du Protestantisme.

De cette époque datent : *la Société de l'histoire du Protestantisme français*, (1852) ; *la Société des Ecoles du Dimanche* (1852) ; *les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens* (1852) ; *l'Ins-*

titution des Sourds-Muets de Saint-Hippolyte-du-Fort (1856). Pendant cette période, deux courants se dessinent de plus en plus au sein des Eglises Réformées ; le courant conservateur (*orthodoxe*), qui s'attache à la lettre des Ecritures et aux doctrines traditionnelles, et le courant *libéral*, qui revendique les droits du libre examen et veut assurer le progrès religieux tout en s'efforçant de garder ce qui est spécifiquement chrétien, (*les Coquerel, Colani, Fontanès, A. Réville, baron F. de Schickler*).

B — Du Synode de 1872 à nos jours

7. — **La Troisième République.** a) *Le Synode de 1872.* Le gouvernement autorisa la convocation d'un Synode national réformé à Paris, en 1872. Les deux tendances qui s'étaient manifestées dans nos Eglises s'y rencontrèrent. Le Synode ayant voté une Confession de foi (dite de 1872) et voulant, malgré une vive opposition, la rendre obligatoire, les libéraux, par respect pour les droits de la conscience, se résignèrent à organiser à part les « Eglises libérales ». Ils aspirèrent toujours cependant à l'union et à la paix protestantes.

b) *La loi de Séparation* (1905). En 1905, le Parlement décida la suppression du Concordat, c'est-à-dire la *Séparation des Eglises et de l'Etat* et la constitution des Eglises en Associations cultuelles. Les Protestants et les Israélites ont seuls accepté de fonder des Associations cultuelles.

La liberté de conscience et de culte demeurent absolues ; mais les Eglises, ne recevant plus aucun subside de l'Etat, doivent subvenir par leurs propres moyens à leur entretien matériel.

c) *Les deux Unions Réformées.* Malgré les efforts de tous ceux, laïques et pasteurs, qui mettent l'union des cœurs et des volontés au-dessus de l'adhésion commune à des formules dogmatiques toujours imparfaites (*Assemblées de Montpellier, 1903, de Jarnac, 1906*), deux Unions d'Eglises se sont constituées au sein des Eglises Réformées : l'Union des Eglises Réformées Évangéliques (E. R. E.) et l'Union des Eglises Réformées (E. R.).

Il faut y ajouter l'Union des Eglises Luthériennes (E. L.) et les groupements beaucoup moins considérables des « Eglises Li-

bres », des Eglises « Méthodistes », « Baptistes » et quelques Eglises indépendantes.

8. — **Les Missions protestantes françaises.** En 1822 quelques chrétiens fondèrent à Paris la *Société des Missions évangéliques* parmi les peuples non chrétiens. Cette Société s'est développée d'une façon continue et a donné d'heureux résultats. Elle compte aujourd'hui huit champs de mission. En Afrique : Sénégal, Gabon, Cameroun, Lesseuto, Zambèze, Madagascar. En Océanie : Tahiti, la Nouvelle-Calédonie et leurs dépendances. En 1922 la Société des Missions comptait 75 stations, 887 écoles, plus de 80.000 chrétiens communiant. Son budget actuel est de près de 3 millions de francs.

La *Société d'Évangélisation des Colonies* entretient aussi des postes en Tunisie, au Maroc, en Cochinchine, au Tonkin.

A l'intérieur de la France diverses sociétés d'évangélisation sont à l'œuvre : *Société centrale évangélique, Mission populaire Mac-All, La Cause, Commissions d'Évangélisation des Unions d'Eglises.*

9. — **Le protestantisme dans le monde.** On peut compter dans le monde environ 200 millions de protestants. Les catholiques romains sont environ 250 millions et les catholiques grecs 100 millions (soit 550 millions de chrétiens, contre 850 millions de païens, 220 millions de musulmans et 15 millions de Juifs).

En Europe, d'après les plus récentes statistiques, très approximatives, il y aurait 110 millions de protestants contre 190 millions de catholiques. Les pays, en grande majorité protestants sont : l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, certains cantons de la Suisse. En France on compte environ 1 million de protestants, en Tchécoslovaquie 900.000, en Autriche 270.000, en Russie 8 millions.

En Amérique, la grande République des Etats-Unis compte une puissante majorité protestante (81 millions de protestants, 15 millions de catholiques).

10. — **Quel est le devoir de tout Protestant ?** Chaque protestant peut être fier du passé de son Eglise. Il doit se montrer reconnaissant envers ses glorieux ancêtres, héros, martyrs, pionniers de la foi évangélique et de la liberté reli-